



Rendement du capital investi pour les incitatifs pour l'aménagement urbain

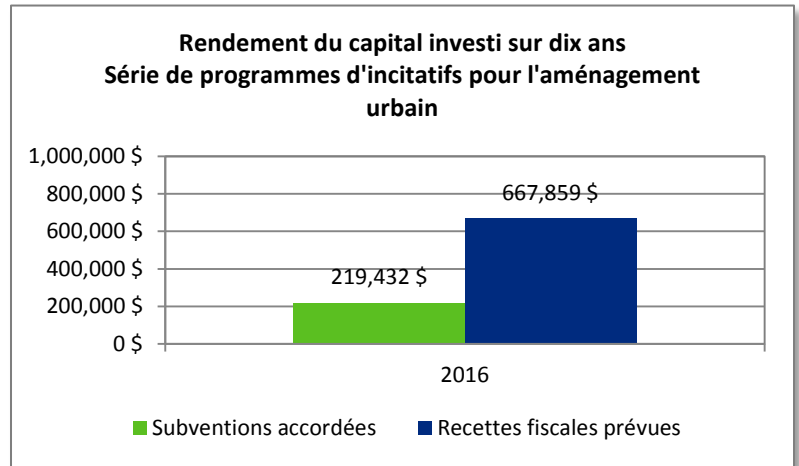
Mesure : Retour du capital investi total (permis de construction, recettes provenant de l'impôt foncier, paiements des services publics) de la Ville dans le cadre de son programme d'incitatifs pour la péninsule centrale

Cible : Rendement du capital investi de 2 : 1 sur dix ans

Résultats : Rendement du capital investi de **3 : 1** sur dix ans en date de décembre 2016



Dépassement des cibles



Mis à jour tous les ans – Prochaine mise à jour en janvier 2018

Explication relative au rendement

Au cours de la première année d'exploitation du programme d'incitatifs pour l'aménagement urbain, le système de subvention sur plusieurs niveaux a démontré un solide rendement financier. Il est prévu que toutes les subventions versées à ce jour seront récupérées par de nouveaux revenus provenant des permis de construction, des taxes et des paiements pour les réseaux d'aqueduc et d'égouts dans un délai de trois ans. Lorsqu'on l'analyse comme un investissement sur dix ans (une période type pour l'analyse des investissements immobiliers du secteur privé), le programme génère un rendement du capital investi de 3 : 1 pour la Ville, dépassant le rendement cible initial de 2 : 1.